instruat devant acter politiquement insfert de la ville de Moutier en terre ienne. Après la signature et la poignée ain respectueuse, le conseiller exécutif ils Pierre Alain Schnegg déclare conviction que cette signature met tivement fin à la Question jurassienne, ment à tout différend territorial, la foulée, Madame Barthoulot déclare nent: «Le concordat marque la fin Question jurassienne au niveau itionnel, mais on sait aussi que le temps lémocratie font leurs œuvres et puis ra la suite.» Fin de citation, tout est dit.

avec raison, si le Gouvernement jurassien ne prend pas le Conseil exécutif bernois pour un pantin, toujours naîf, de passivité connue et de grande correction, pour un organe de conduite manipulable à souhait. Comment palpite le cœur de notre exécutif bernois aujourd'hui, après cet affront? Nous aimerions bien le savoir. À quand une réaction attendue avec impatience pour cette population du Jura bernois, qui sera en première cible par les visées jurassiennes, Belprahon étant le levier primaire.

Patrick Röthlisberger, Eschert, président de La Couronne Unie

## Des ouvriers discutent sur le chantier d'un immeuble en construction à Damansara, en Malaisie. Le pays, comme beaucoup d'autres en Asie, affiche un insolent taux de croissance.

## AIRAGE

## ier, béton: comment en faire sans CO2?

trois, les matériaux de base que sont l'aluminium et le béton-ciment ouent fortement au réchauffement al, ce qui oblige à une «révolution rielle» pour réduire leur impact climatique. de grandeur de leur contribution est des émissions mondiales de gaz à effet e. Voici comment les trois secteurs ent réduire leurs émissions d'ici 2050. it de les supprimer complètement. e décarboner, la sidérurgie mondiale dre de 8% des émissions de CO2) parie d sur le recyclage de vieilles ferrailles ses de voitures, poutres) dans irs électriques. Ensuite, elle prévoit placer le charbon des hauts fourneaux, n premier temps, par du gaz naturel. and les capacités de production de gène dit «vert» (créé à partir d'énergies elables, bas carbone) seront au niveau. frogène remplacera le gaz naturel. nium est l'un des métaux les plus nmés, à la fois dans la vieille économie. ège les bâtiments et les voitures, et dans elle, liée à la transition énergétique,

car il conduit l'électricité. Mais c'est aussi l'un des métaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Les émissions dépendent surtout du combustible utilisé pour produire les quantités gigantesques d'électricité nécessaires: souvent du charbon ou du fioul lourd. Pour les éliminer, le secteur compte pour l'instant surtout sur le recyclage, et sur le captage du CO2. Il mise aussi sur la technologie dite de «l'anode inerte» qui ne libérerait pas de carbone, mais qui est loin d'être mature. Le ciment et le béton représentent 8% des émissions de CO2 mondiales. Le ciment émet du CO2 parce qu'il faut brûler des combustibles pour chauffer le calcaire et l'argile à 1450°C afin d'obtenir le «clinker», liant essentiel du ciment. Le remplacement du clinker par des liants moins émissifs (argile calcinée mélangée à du calcaire broyé, pouzzolane broyée) peut permettre de réduire les émissions de 25%. Les 53% restant devraient venir du remplacement de combustibles fossiles, de la décarbonation de l'électricité, et de la capture et du stockage du CO2 excédentaire.

## DITES-MOI

Lors de promenades en forêt, je vois souvent que des jeunes arbres de différentes espèces bénéficient d'une protection. À quoi sert-elle? À quel moment est-elle retirée? Est-elle recyclée ou biodégradable? Une fidèle abonnée



La réponse d'Estelle Schwager et Jean-François Lovis, forestiers de la Bourgeoisie de Delémont: «Les gaines de protection pour arbres sont utilisées dans le but de protéger les jeunes pousses contre les dommages causés par les animaux. Elles offrent une barrière physique qui aide à prévenir le broutage par le gibier ainsi que la frayure (frottement des bois de cervidés). Elles peuvent être fabriquées à partir de plusieurs matériaux: en plastique, populaire en raison de son coût abordable, de sa durabilité et de sa flexibilité: en toile, plus écologique car souvent fabriquée à partir de matière naturelle, cependant moins résistante que le plastique; sous forme de filet, généralement en matière synthétique. Les différentes gaines synthétiques peuvent évidemment être créées à partir de matériaux recyclés. On peut retirer les gaines une fois que l'arbre a atteint une certaine taille et est suffisamment fort pour résister aux menaces extérieures, au bout de 3 à 5 ans généralement, durée qui peut varier en fonction de l'espèce d'arbre et des conditions environnementales locales.» LO

Vous avez une question d'intérêt général? Nous vous apportons la réponse. Communiquez-nous vos questions par courrier électronique à dites-mol@lgj.ch

rcredi 6 décembre 2023 | Le Quotidien Jurassien

